

Mise en valeur du patrimoine

Du financement pour vos projets

Saint-Hyacinthe, le 25 mars 2021 – La MRC des Maskoutains invite les organisations éligibles à se prévaloir du deuxième appel de projets en patrimoine à être lancé sur son territoire. Cette source de financement vise à encourager l'émergence de projets porteurs et novateurs de la part des municipalités et des organismes qui œuvrent en faveur du développement culturel de la grande région de Saint-Hyacinthe. La date limite pour la réception des projets est fixée **au 15 mai**.

Les subventions seront accordées par le conseil de la MRC, sur la recommandation du comité de sélection. Elles devront être utilisées pour la mise sur pied et la promotion de projets concrets, d'envergure locale ou régionale, visant la mise en valeur, la protection ou la diffusion du patrimoine de la MRC des Maskoutains.

Pour se qualifier, les projets doivent répondre aux orientations de la Politique du patrimoine adoptée par le conseil en 2007 et à celles du ministère de la Culture et des Communications du Québec :

- Accroître l'accès à l'histoire régionale
- Valoriser l'architecture du cadre bâti ancien
- Protéger les paysages identitaires
- Donner une mémoire aux lieux
- Préserver et mettre en valeur les objets de la mémoire collective
- Découvrir nos porteurs de tradition
- Promouvoir le patrimoine en tant que moteur de développement.

Qui peut soumettre un projet?

- Les municipalités ou instances municipales du territoire
- Un organisme ou coopérative sans but lucratif légalement constitué ou en voie de l'être, exerçant ses activités dans l'une des 17 municipalités de la MRC des Maskoutains
- Les organismes dont les activités principales sont à vocation culturelle
- Les organismes reconnus par la Ville de Saint-Hyacinthe ou les municipalités du territoire.

Les subventions peuvent atteindre 75 % des dépenses admissibles, selon le type de demandeur, jusqu'à concurrence de 8 000 \$. Les projets devront être réalisés dans les 18 mois suivant l'octroi de la subvention.

Ce programme est rendu possible grâce à la contribution financière du Gouvernement du Québec et à l'entente de développement culturel entre le ministère de la Culture et des Communications et la MRC des Maskoutains.

Pour connaître tous les détails de cet appel de projets et obtenir le formulaire, rendez-vous sur le site Internet de la MRC au mrcmaskoutains.qc.ca. Vous pouvez également communiquer avec Robert Mayrand, chargé de projet en patrimoine au 450 774-5026 ou par courriel à rmayrand@mrcmaskoutains.qc.ca.

- 30 -

Source : Denyse Bégin
Agente de communication
450 768-3001
dbegin@mrcmaskoutains.qc.ca

